



## PROGRAMME DE FORMATION

« Nouveaux actes ambulancier dans le cadre de l'AMU »

Arrêté du 30 Octobre 2022.

### CENTRE DE FORMATION

CESU de l'Estuaire

### ACTION DE FORMATION

#### Intitulé

Nouveaux actes ambulanciers dans le cadre de l'AMU

#### Description et détail

Cette formation est destinée aux Ambulanciers diplômés d'état participant à la garde ambulancière.

#### Formateurs

Formateurs du CESU de l'Estuaire dont un ambulancier SMUR et un IDE SMUR.

#### Objectifs de la formation

- Connaitre les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application.
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relatif à l'aide médicale urgente ;
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques ;
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence ;
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster.
- Identifier et sélectionner les informations pertinentes à transmettre au médecin dans une situation d'urgence ;
- Transcrire avec exactitude les informations recueillies et les actes réalisés pour assurer une continuité de prise en soins adaptée à l'état clinique du patient



## FORMATION « NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AMU »

### Durée

Vingt et une heures, réparties sur trois journées consécutives.

### Nombre de participants

12 apprenants

### Délais d'accès :

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU à l'adresse suivante : [cesu.estuaire@ch-havre.fr](mailto:cesu.estuaire@ch-havre.fr), pour connaître les dates des prochaines sessions de formation.

**Tarif : [Accès aux tarifs ici](#)**

### Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont dites de pédagogie active, privilégiant les interactions et les mises en situation au plus près du réel.

### Outils pédagogiques

Les outils et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation consistent en des outils pour l'animation pédagogique (QCM, questions ouvertes, Quizz), des médias de communication (vidéo projecteur, écran, paperboard) et des matériels pour la réalisation des gestes d'urgence (Chariot d'Urgence, matériel d'immobilisation entre autres).

### Prérequis avant formation

Etre Ambulancier diplômé d'état participant à la garde ambulancière.

Etre à jour de l'AFGSU 2.

### Evaluation des connaissances

L'évaluation est réalisée en début, tout au long et en fin de formation. Elle permet d'adapter le déroulement de la session. Des grilles d'auto-évaluation en début et en cours de formation sont mises à disposition de l'apprenant.

L'évaluation de fin de formation permet de valider les acquis, sur les critères suivants :

- Pertinence de l'identification de la situation du patient
- Conformité des modalités de réalisation des actes et des soins à la réglementation et aux règles de bonne pratique
- Pertinence de l'acte ou du soin réalisé
- Fiabilité des informations retranscrites et transmises

La présence à chaque moment de la formation est indispensable.



## FORMATION « NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AMU »

### PROGRAMME

#### Jour 1

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
<b>09h00-09h30</b>	Accueil Verification des prérequis Recueil des attendus de formation Pré-test papier Présentation des objectifs : « refaire un AFGSU 2 avec des compléments techniques et pharmaceutique ».	<b>13h30-17h00</b>	Identification de l'inconscient qui respire avec mesure des paramètres vitaux et transmission à la régulation et surveillance
<b>09h30-10h15</b>	Mise en exergue les connaissances réglementaires des apprenants		
<b>10h15-10h30</b>	PAUSE		
<b>10h30-12h30</b>	Appropriation du cadre réglementaire au vu de l'arrêté du 22 Avril 2022 (quiz box)		
<b>12h30-13h30</b>	PAUSE DEJEUNER	<b>17h00</b>	Fin de la journée 1 de formation

**Jour 2**

<b>Horaires</b>	<b>Matin</b>	<b>Horaires</b>	<b>Après midi</b>
<b>09h00-09h30</b>	Réveil méninge : Cadre réglementaire L'inconscient qui respire	<b>13h30-15h15</b>	<b>Atelier</b> : Détresse respiratoire Identification Apport sur l'asthme aigu grave de l'adulte et de l'enfant Aspiration sur dispositif de trachéotomie
<b>09h30-12h30</b>	Mise en situation : La douleur thoracique L'identifier Réaliser un ECG L'ACR Evaluation de la douleur	<b>15h15-15h30</b>	PAUSE
		<b>15h30-17h00</b>	Atelier : Prise en charge de l'hémorragie Réalisation d'une hemoglobin transcapillaire Sensibilisation au Damage Control
<b>12h30-13h30</b>	PAUSE DEJEUNER	<b>17h00</b>	Fin de la journée 2 de formation

**Jour 3**

<b>Horaires</b>	<b>Matin</b>	<b>Horaires</b>	<b>Après midi</b>
<b>09h00-09h30</b>	Réveil méninge : La detresse respiratoire L'ACR L'hémorragie	<b>13h30-15h15</b>	Atelier : Brûlé / intoxication au CO sur multi-victime
<b>09h30-10h45</b>	Mise en situation : l'anaphylaxie L'utilisation de l'anapen	<b>15h15-15h30</b>	PAUSE
<b>10h45-11h00</b>	PAUSE	<b>15h30-17h00</b>	La Situation Sanitaire exceptionnel
<b>11h00-12h30</b>	SYNTHESE DE L'ENSEMBLE	<b>17h00</b>	Fin de la formation



## FORMATION « NOUVEAUX ACTES AMBULANCIERS DANS LE CADRE DE L'AMU »

### Situation de Handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les participants en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage. Vous pouvez contacter notre référent handicap : [sebastien.martin@ch-havre.fr](mailto:sebastien.martin@ch-havre.fr)

Programme de formation Nouveaux actes ambulanciers .

Date de dernière mise à jour: 28 octobre 2024.